

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 1 du 23 08 2022



Campagne 2022-2023



A retenir cette semaine :



Colza :

- Mise en place des pièges dans les colzas pour surveiller l'arrivée des ravageurs.
- Peu de ravageurs pour le moment.
- Maintenir une surveillance pour les repousses de céréales.

Tournesol :

- Ne pas récolter trop tôt pour limiter les frais de séchage, ni trop tard pour éviter les pertes.

Sommaire

Colza	p 02
Tournesol	p 10
Soja	p 11
Betterave	p 12

Santé des végétaux :

le Ministère de l'Agriculture et la Souveraineté Alimentaire lance « Plantes en danger », une campagne de sensibilisation aux bons gestes. Retrouvez toutes les informations sur les organismes de quarantaine prioritaires que sont la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais (*Popillia japonica*) et les capricornes asiatiques (*Anoplophora*) : <https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger-tous-concernes>



Photos : symptômes *Xylella*, scarabée japonais et capricorne asiatique, source MASA



Réseau 2022-2023

Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté est en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 8 parcelles.

Stades des colzas

L'été 2022 est une nouvelle fois chaud et sec. Le retour des orages (5 août au Nord-Ouest de la région avec 2 à 20mm ; entre le 14 et 19 août de façon plus généralisé mais avec un cumul hétérogène de 7 à 45 mm selon les secteurs) coïncide avec les semis :

A l'Ouest, ils se sont échelonnés du 9 au 19 août tandis qu'à l'Est et au Sud ils sont en majorité compris entre le 15 et le 22.

Localement quelques parcelles restent encore à semer, notamment à l'Est.

Les surfaces implantées à l'échelle de la région semblent désormais se stabiliser, les prix et les rendements de la récolte précédente incitant de nombreux producteurs à maintenir cette culture dans leur assolement.

Les stades s'échelonnent de la « graine en terre » (pour les derniers semis) au stade 1 feuille étalée – 2^{ème} naissante (pour les implantations du 10 août).

Selon les préparations de sols et la pluviométrie, les levées sont plus ou moins homogènes.



Levées plus ou moins homogènes (une dizaine de mm depuis le semis), S. Joud (CA39)



Grandes cultures n° 1 du 23 08 2022

De façon anecdotique, quelques parcelles dépassent déjà le stade 4 feuilles (semis à partir du 20 juillet).



Colza stade 4 feuilles, semis de août irrigué (et levée de chénopodes), Y. Marin (CA58)

Localisation, stade et variété des parcelles du réseau d'observation en cours de construction :

Commune	Département	Variété	Date de semis	Stade au 23/08/2022
SIMARD	71	KWS FELICIANO	19/08/2022	Semis
MEURSAULT	21	PICTO	11/08/2022	Semis
LA CHAPELLE-	58	COLLECTOR	18/08/2022	A : Cotylédons
BILLY-SUR-OISY	58	ACROPOLE	13/08/2022	A : Cotylédons étalés
SAINT-LOTHAIN	39	Mélange	22/08/2022	Semis
PERCENEIGE	89	KWS ARIANOS	10/08/2022	A : Cotylédons étalés
NOYERS	89	RAMSES	12/08/2022	Semis
BRIENON-SUR-ARMANCON	89	HOSTINE	11/08/2022	Semis

Mise en œuvre des pièges

Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.



Pièges à limaces :



Pièges à limaces (Terres Inovia)

Avant la levée de la culture, l'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5m les uns des autres.

Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible de rajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol

Les cuvettes jaunes :

Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) ou la cuvette doit être enterrée.



Cuvette enterrée (illustration Terres Inovia)

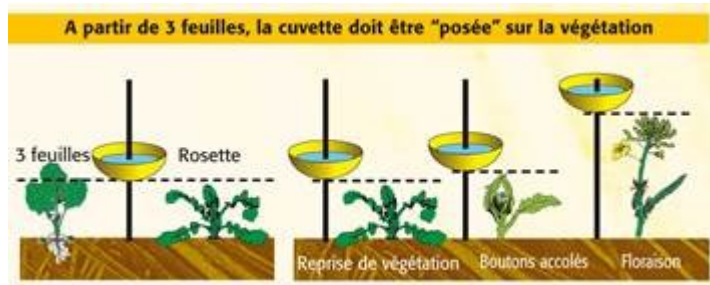
Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser les captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans la parcelle.



L. Jung, Terres Inovia



Cuvette en végétation (illustration Terres Inovia)

Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.

Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominants et de la proximité d'une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever le(les) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.

Ravageurs

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver) qui, en général, arrivent plus tard, vers la mi-septembre.

Altise des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.

-Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles

-Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25% de la surface foliaire détruite.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.



Pour le moment aucun cas de résistance des petites altises aux pyrèthrinoïdes n'a été mis en évidence.



- Observations :

Parcelles	% de pieds avec morsures	% de surface foliaire détruite
LA CHAPELLE-SAINT-ANDRE (58)	0	0
LA CHAPELLE-SAINT-ANDRE (58) - bordure	0	0
BILLY-SUR-OISY (58)	2	1
BILLY-SUR-OISY (58) - bordure	5	1
PERCENEIGE (89)	2	5

Les premières morsures sont observées, dans de faibles proportions en fréquence et en intensité. Aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque.

Aucune capture n'est signalée en cuvette. Quelques petites altises peuvent être visibles sur la végétation.



Petite altise sur colza à cotylédons et morsures, M. Lautier (CA89)

- Analyse du risque :

- pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée, le risque est faible.



- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est faible à moyen. Surveiller en priorité les bordures de parcelles et celles à proximité d'anciens colzas.



Remarque : afin ne pas déplacer les populations de petites altises, il est préférable d'attendre que les nouveaux colzas aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) avant de détruire les repousses.



Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur.

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

- **Seuil indicatif de risque** : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

- Observations :

Aucun dégât n'est observé dans le réseau.

Hors réseau, des limaces grises sont signalés dans des parcelles en Agriculture de Conservation des Sols.



Dégâts de limaces, E. Joudelat (CA89)

- Analyse du risque :

Les colzas sont tous dans la période de risque, le risque est moyen. A surveiller dans les parcelles avec de nombreux résidus, surtout après les prochaines pluies.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.



Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)

- **Période de risque** : jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines de végétation), les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza. Observez méticuleusement sous les feuilles.

- **Seuil indicatif de risque** : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

- **Observations** :

Cet insecte n'a pas été observé dans le réseau.

- **Analyse du risque** :

Le risque est faible pour le moment.



Oiseaux

Localement et notamment à proximité des villages, des dégâts d'oiseaux sont observés.

Il convient de ne pas les confondre avec des limaces (feuilles déchiquetées, absence de bave).



Dégâts d'oiseaux, E. Joudelat (CA89)

Adventices

Les pluies ont aussi été favorables à la levée des repousses de céréales, parfois en quantité importante. Il convient de ne pas les laisser concurrencer les jeunes colzas pour l'accès à l'eau.

Les ray-grass / vulpins sont aussi observées, de même que des levées de chénopodes et amarantes.



Repousses d'escourgeon dans colza en cours de levée, E. Joudelat (CA89)



Levée de graminées, Y. Marin (CA58)





3 parcelles ont été observées dans la Nièvre la semaine dernière : ROUY, MAGNY-COURS, CIZELY. Toutes étaient au stade M1.2 : dos du capitule jaune pâle, bractées jaune, humidité des grains autour de 40%, moitié inférieure des feuilles sénescence.

Les stades sont très hétérogènes d'une parcelle à l'autre, et à l'intérieur même des parcelles (profondeur de sol, date de semis, variété).

La sécheresse et les épisodes caniculaires de l'été annoncent une récolte précoce. Quelques parcelles ont été moissonnées sur les Plateaux de Bourgogne dans la semaine du 15/08, puis en plaine dijonnaise.

Des dégâts d'oiseaux (pigeons) sont observés, notamment dans les parcelles en sur-maturité.



Tournesol en sol séchant, E. Joudelat (CA89)

Récoltez au bon stade

Trop tôt		Récolte possible	Optimum (vérifiez l'humidité des graines)		Sur-maturité : risque de perte importante
30 % d'eau	15 - 20 % d'eau	10 - 15 % d'eau	9 - 11 % d'eau	8 - 10 % d'eau	4 - 8 % d'eau

L'observation des plantes, notamment des capitules, doit vous permettre d'identifier le stade optimal de récolte. Les valeurs d'humidité sont indicatives. Elles peuvent varier en fonction des régions, du contexte climatique, du taux d'impuretés, de l'état sanitaire des capitules et de leur taille.

Photo : Terres Inovia



La moisson des sojas débute dans le Sud de la région.

La sécheresse fait griller les plantes et éclater les gousses tandis qu'il reste des graines vertes à l'intérieur.

Les stades sont très hétérogènes d'une parcelle à l'autre, et à l'intérieur même des parcelles (profondeur de sol, date de semis, variété).





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 1 du 23 08 2022



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

